

QUI ÉTAIT SALVADOR ALLENDE ?

Né à Valparaiso (Chili) en 1903, Salvador Allende commence sa carrière comme médecin de l'assistance publique et des hôpitaux puis devient député en 1939. Ministre de la Santé en 1942, il fonde, en 1943, le Parti Socialiste chilien.

Elu président de la République Chilienne en 1970, il forme un gouvernement avec des ministres issus des différents courants de l'Unité Populaire mais il est tué le 11 septembre 1973 dans le palais présidentiel lors du coup d'état du Général PINOCHET qui prend le pouvoir. Commence alors une longue période de féroce répression.

Adversaire de la violence et victime de ses convictions, les dernières paroles de ce grand dirigeant politique sont pour son peuple : « Placé dans un processus historique, je paierai de ma vie la loyauté de mon peuple, et je lui dis qu'il peut avoir la certitude que la graine que nous avons logée dans la conscience digne de milliers et de milliers de Chiliens ne pourra pas être retirée définitivement. Ils ont la force, ils pourront nous asservir. Mais on ne tient les mouvements sociaux, ni par le crime, ni par la force. L'histoire est à nous et ce sont les peuples qui la font. »

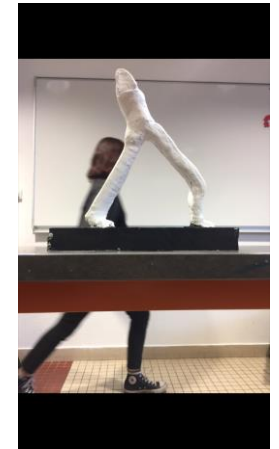


Lycée Salvador Allende
HEROUVILLE ST CLAIR

Les arts plastiques Rentrée 2023

**Option facultative « arts plastiques »
ouverte à tous les élèves en seconde**

**Enseignement de spécialité
« arts plastiques »
en classe de première et de terminale**



LYCEE SALVADOR ALLENDE

Flashez-moi !



15, rue Guyon de Guercheville - BP 21
14201 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
Tél 02 31 53 10 70 - Fax 02 31 53 10 79
ce.0141796b@ac-normandie.fr
<http://lycee-salvador-allende.etab.ac-caen.fr>

LES ARTS PLASTIQUES

OPTION FACULTATIVE

► EN SECONDE

L'enseignement facultatif des Arts Plastiques est ouvert à tous les élèves : il permet d'acquérir des compétences pratiques et culturelles pour la création artistique, de tester ses intérêts, ses aptitudes, mais aussi d'envisager de poursuivre l'enseignement de spécialité en Première.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITÉ

► EN PREMIERE 4 heures hebdomadaires

► EN TERMINALE 6 heures hebdomadaires



Cet enseignement de spécialité permet l'accès :

- à l'Université « filière arts plastiques »
- aux grandes écoles d'art

Et d'envisager de multiples secteurs : enseignement, publicité, critique d'art, architecture, médiation culturelle, pratiques artistiques, dont les nouvelles technologies, animations socio-culturelles... mais aussi art et archéologie, patrimoine et histoire de l'art.



Bulletin Officiel de l'Education Nationale :
Extrait : L'enseignement artistique développe des compétences transversales qui contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études.

La stimulation de l'imaginaire au service de la création, l'exigence méthodologique, la capacité d'abstraction, l'esprit collaboratif et l'analyse critique sont quelques-unes de ces compétences travaillées.

Cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée...

Pratique et connaissances artistiques :

- En arts plastiques, on pratique, et la pratique doit prendre au moins 75 % du temps annuel (plus en seconde).
 - On explore, on expérimente, on produit, on crée.
 - On conçoit un projet et on le fait aboutir.
 - On travaille seul ou collectivement, en deux ou trois dimensions avec des techniques et des médiums variés.
- En arts plastiques, on acquiert des connaissances culturelles. On doit se montrer curieux pour découvrir des artistes et des mouvements artistiques.
- On analyse des œuvres, on produit des écrits.
- On apprend à analyser son travail plastique à l'oral ou à l'écrit.
- On acquiert un vocabulaire spécifique et précis.

